



Arras, le 28 avril 2020

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services du Pas-de-Calais

à

Monsieur Maxime VASSEUR Co-secrétaire départemental du SNUipp-FSU 62

Cabinet

Objet : Votre message électronique en date du 27 avril 2020

Dossier suivi par

Philippe Courbois

Adjoint au DASEN Chargé du premier degré

Téléphone

03 21 23 82 01

Télécopie

03 21 23 82 19

Courriel

ce.ienia62@ac-lille.fr

62021 Arras Cedex

20, boulevard de la liberté BP 90016 J'ai été très attentif à votre questionnement légitime et je tiens à vous rassurer sur l'absence de listing et de transmission d'informations confidentielles.

La préparation du retour progressif des élèves dans les écoles les 12 et 25 mai, dans le respect des principes sanitaires et organisationnels, qui ne sont pas encore arrêtés définitivement à cette date, nécessite des réflexions locales qui doivent débuter le plus rapidement possible.

Il convient particulièrement d'apprécier au niveau de chacune des écoles, les capacités d'accueil des élèves en petits groupes (nombre de groupes, nombre d'enseignants en présence, disponibilité des locaux...). C'est la raison pour laquelle j'ai demandé aux inspecteurs de l'éducation nationale de se rapprocher des directrices et directeurs d'écoles dès le 27 avril afin de débuter la réflexion. L'identification des ressources tant humaines que matérielles reste globale et locale (nombre d'enseignants qui exerceront en présentiel ou à distance).

Il ne s'agit donc pas d'une enquête. Aucune liste nominative n'est à élaborer par les directeurs d'école. De la même manière, aucun tableau de recensement n'est demandé. La confiance que j'accorde aux enseignants dans leur engagement professionnel me conduit à accepter leurs difficultés à exercer en présentiel, sans justification de celles-ci. Il sera néanmoins nécessaire de connaître les modalités d'exercice des enseignants, soit en présence devant élèves, soit en télétravail. Cela relèvera d'une communication personnelle entre le professeur des écoles et son IEN.

Je reste disponible pour tout complément d'information lors du prochain CHSCT et vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

L'inspecteur d'académie, Directeur des services du Pas-de-Calais

Joël SÜRIG